

L'évaluation environnementale stratégique: outil de performance économique et de développement durable**Dr. Manaa KHANFAR**

Faculté d'économie, Université Chadli Bendjedid-el Tarf, khanfarmanaa@yahoo.fr

Soumis le: 06/02/2019

révisé le: 06/02/2019

accepté le: 11/11/2019

Résumé

La mise en place de l'évaluation environnementale stratégique (EES) se fait progressivement à travers le monde. Pour des fins de développement durable, les institutions financières internationales exigent des évaluations environnementales sectorielles ou régionales, voire stratégiques, comme condition aux prêts. Le contexte de cet article s'articule autour de l'aspect démonstratif de ce concept, utilisé pour examiner les politiques, les plans ou les programmes proposés, et utile pour diagnostiquer et corrélérer les gains économiques avec les enjeux socio-environnementaux.

Mots-clés: Evaluation stratégique, environnement, développement durable.**التقييم البيئي الاستراتيجي: أداة لتحسين الأداء الاقتصادي والتنمية المستدامة****ملخص**

يجري اعتماد التقييم البيئي الاستراتيجي تدريجيا عبر العالم، فمن أجل استهداف التنمية المستدامة، تفرض المؤسسات المالية الدولية تقييمات بيئية قطاعية وجهوية، وحتى إستراتيجية، كشرط للاستفادة من القروض الممنوحة. في هذا الإطار، يتم فصل هذا المقال على الشكل التوضيحي والمعرفي لهذا المصطلح، وأهميته في فحص وتشخيص مختلف السياسات، والبرامج والخطط المقترحة، وذلك من خلال مستوى تناغم الأهداف الاقتصادية مع الأبعاد الاجتماعية والبيئية.

الكلمات المفتاحية: تقييم استراتيجي، بيئة، تنمية مستدامة.**Strategic Environmental Assessment: A Tool for Economic Performance and Sustainable Development****Abstract**

The implementation of Strategic Environmental Assessment (SEA) is proceeding gradually throughout the world. For sustainable development purposes, international financial institutions require sectorial or regional – or even strategic – environmental assessments as a condition for loans. The context of this article focuses on the demonstrative aspect of this concept, which is used to examine proposed policies, plans or programs and is useful for diagnosing and correlating economic gains with socio-environmental issues.

Keywords: Strategic Assessment, Environment, Sustainable Development.

Auteur correspondant: KHANFAR Manaa, khanfarmanaa@yahoo.fr

Introduction:

Bien que la performance environnementale soit une notion nouvelle, contingente et source d'interprétations diverses, elle constitue néanmoins une idée à la fois répandue dans les milieux académiques que professionnels.

Actuellement, les entreprises modernes sont de plus en plus nombreuses à vouloir évaluer leurs performances économiques, mais les outils utilisés (les audits et les indicateurs environnementaux) posent un certain nombre de difficultés ⁽¹⁾.

D'une façon générale, apercevoir le développement passe impérativement par des interventions stratégiques centrées sur les politiques, plans et programmes. Le but en est d'accroître les gains économiques avec l'efficacité souhaitée du potentiel productif.

La prise en compte des questions environnementales suppose des approches spécifiquement adaptées à ce nouveau contexte, en complément de l'évaluation environnementale au niveau des projets, qui est désormais une pratique bien établie. L'évaluation environnementale stratégique (EES) peut remplir ce rôle.

L'EES est un processus systématique qui consiste à évaluer et documenter les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources des systèmes naturels et des systèmes humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général, ainsi qu'à prévoir et gérer les impacts négatifs et les conséquences des propositions d'aménagement en particulier ⁽²⁾.

À partir de cette vision de corrélation avec le concept de développement durable, qui s'est répandue à la suite de la publication du « rapport Brundtland », en 1987, dont la définition suivante « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », ce qui donne sur une vision à long terme, prenant en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales et socio-économiques des activités de développement.

Le développement durable a un caractère normatif, c'est-à-dire qu'il constitue une vision désirée de l'avenir basée sur des considérations éthiques, telles que la valeur de la nature et l'équité intergénérationnelle.

La mise en œuvre du développement durable repose donc sur une bonne compréhension des enjeux socio-économiques et environnementaux associés aux activités humaines, ainsi que sur la minimisation de leurs effets négatifs et la maximisation de leurs effets positifs.

Le défi méthodologique fondamental pour rendre ce concept opérationnel s'articule autour du choix d'une stratégie de développement adoptée par les administrations, ainsi que les entreprises publiques et privées, qui prennent en considération l'interaction et l'interdépendance entre les trois piliers: social, économique et environnemental ⁽³⁾.

Dans ce contexte, nous traitons l'évaluation environnementale stratégique comme un outil comptable, qui aide à la performance économique et la mise en œuvre du développement durable.

Définition de l'EES:

L'EES est un processus systématique formel et exhaustif servant à évaluer les effets environnementaux de politiques, plans ou programmes (PPP), ainsi que leurs alternatives, donnant lieu à un rapport écrit dont les conclusions sont utilisées dans la prise de décision par des autorités publiques imputables.

Les décisions prises en regard de propositions stratégiques (PPP) influencent directement l'aménagement du territoire, l'environnement et surtout la sélection des projets ⁽⁴⁾.

L'évaluation environnementale stratégique est un outil important qui permet aux décideurs d'évaluer systématiquement les effets environnementaux, bénéfiques ou néfastes, d'une politique, d'un plan ou d'un programme proposé ⁽⁵⁾. L'engagement en faveur du développement durable exige que l'on tienne compte tant des questions environnementales que des enjeux socio-économiques.

L'évaluation environnementale stratégique est un volet important de cette prise de décisions intégrée, car elle est une source d'information sur les effets environnementaux qui peut servir lors de l'élaboration des différents programmes de développement⁽⁶⁾.

1- Fondement théorique de l'EES:

Les modèles fondés sur les intrants-extrants sont des outils économiques traditionnels, initialement proposés par Wassily Leontief en 1951, pour étudier les variations de la demande dans une économie en mesurant les flux économiques entre les différents secteurs de l'industrie.

Étant donné que les extrants d'un secteur sont les intrants d'un autre secteur, les modèles fondés sur les intrants-extrants peuvent aider les décideurs à analyser, en termes monétaires, les relations entre les différents services, entreprises ou secteurs de l'économie.

Les impacts sur l'environnement, mesurés en dollars, peuvent être ajoutés à ce type d'analyse, en même temps que d'autres types de flux, tels que les revenus et les coûts, ce qui permet aux gestionnaires de constater les répercussions des différents produits ou processus sur les coûts environnementaux⁽⁷⁾.

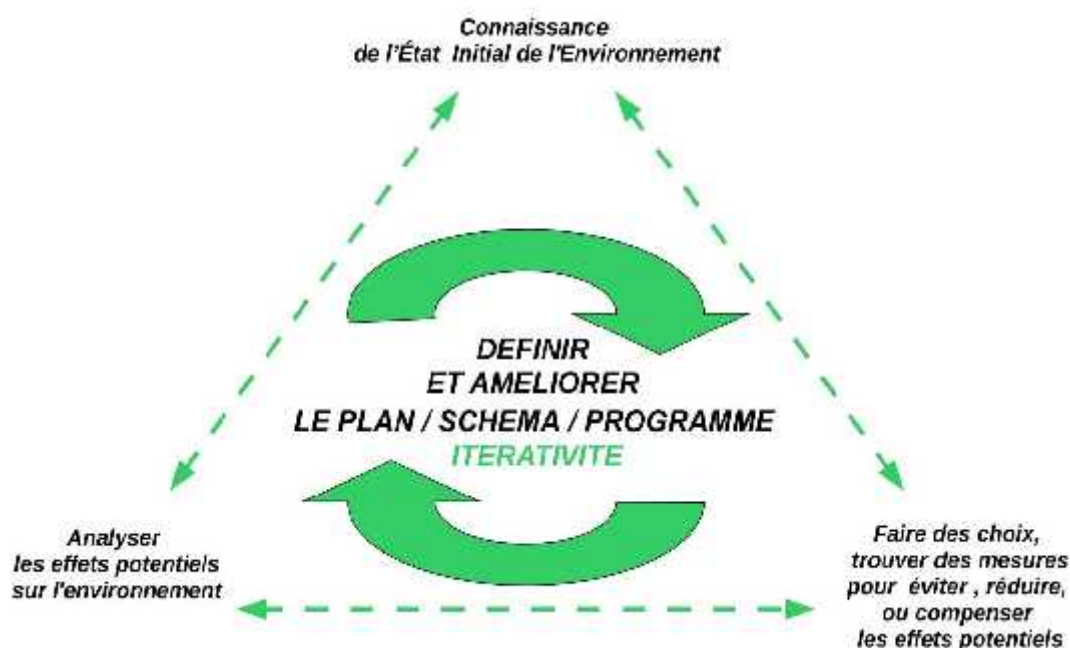
À partir de cela, les études en économie de l'environnement pour le développement durable tiennent compte à l'EES.

Les approches analytiques et participatives de la prise de décision stratégique visent à intégrer les considérations d'environnement dans les politiques, les plans et les programmes et à évaluer leurs interactions avec les considérations d'ordre économique et social.

Il ne s'agit pas d'une approche unique et invariable, mais d'une gamme d'approches qui font appel à tout un éventail d'outils et peuvent être adaptées aux besoins spécifiques d'une situation donnée.

Dans la prise de décision stratégique, l'EES couvre un continuum d'intégration croissante allant de l'intégration des préoccupations d'environnement, parallèlement aux considérations socio-économiques, à l'intégration totale des facteurs environnementaux et socio-économiques, dans une évaluation plus globale de l'ensemble des dimensions de la durabilité.

Graphique n°1: Illustration du principe itératif de la démarche de l'EES



Source: Charlotte Le Bris et Isabelle Brivadier, CAREMA, mai 2015, p10

L'évaluation environnementale des actions stratégiques comporte, comme tout processus d'évaluation et d'examen, des plans, programmes, politiques et textes législatifs, dont les outils d'évaluations sont les différents rapports rédigés sur les incidences environnementales.

Exemples d'application: schémas de services collectifs, documents d'urbanisme, contrats de plan, Etat-Région et tous projets d'aménagement entrepris par les collectivités publiques ou entreprises privées ou nécessitant une autorisation ou une décision d'approbation⁽⁸⁾.

L'EES offre un moyen pratique et direct de faire avancer l'objectif du millénaire pour le développement relatif à l'environnement durable (adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2000). Celui-ci prévoit d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales.

En outre, l'évaluation environnementale stratégique soutient les objectifs du plan d'application de Johannesburg, convenu lors du Sommet mondial pour le développement durable en 2002, ce qui augmentait l'importance du cadre théorique fondamental à la prise de décision équilibrée et rationnelle pour les objectifs de développement.

1-1 La place de l'EES dans le développement durable:

Les défis mis en évidence afin d'atteindre le développement durable sont:

- L'aggravation de la fracture sociale (coût social)
- Les dérèglements climatiques (pluies acides, effet de serre...etc.)
- Les évolutions démographiques et leurs impacts sur la production intensive improprie.
- La restauration et la protection de la biodiversité (surexploitation et épuisement des ressources naturelles).
- La transition énergétique (la production des biocarburants dont l'intrant principal est agricole⁽⁹⁾).

À partir de cela, l'évaluation environnementale stratégique permet notamment:

a- l'approche globale et systémique des enjeux environnementaux et des impacts cumulés, afin d'identifier les cas de conflit entre des objectifs environnementaux et les solutions potentielles;

b- l'articulation et la cohérence avec les autres plans, schémas ou programmes du territoire étudié;

c- l'établissement d'un diagnostic précis et quantifié couvrant tous les enjeux environnementaux, ainsi que la préparation d'indicateurs de suivi de l'évolution de l'environnement;

d- l'identification et l'anticipation des impacts induits en termes d'aménagement du territoire, l'articulation avec les documents d'urbanisme;

e- la vérification du niveau d'ambition du document vis-à-vis de la prise en compte de l'environnement;

f- préparer la mise en œuvre; s'assurer du caractère opérationnel des orientations et des mesures prises en faveur de l'environnement;

g- préparer le suivi environnemental avec notamment des indicateurs de suivi des orientations du document⁽¹⁰⁾.

h- L'EES s'applique aux tous premiers stades de la prise de décision, afin de faciliter la formulation des politiques, plans et programmes et d'évaluer leur efficacité potentielle du point de vue du développement et leur durabilité.

1-2 Divergence entre EES et autres approches d'évaluations:

Une étude d'impact bien faite doit montrer comment chaque projet répond à des besoins socio-économiques; une préoccupation de la politique de protection de l'environnement (maintien de la diversité biologique, préservation des grands équilibres) qui conditionnent l'utilisation, la préservation et la transmission de ce patrimoine collectif.

En revanche, l'évaluation environnementale, d'une façon générale, désigne l'ensemble de la démarche destinée à:

Analyser les effets sur l'environnement d'un projet d'aménagement, d'un programme de développement ou d'une action stratégique,

Mesurer leur acceptabilité environnementale,

Eclairer les décideurs.

Elle vise à:

Améliorer la décision par une prise en compte explicite et sélective des considérations environnementales,

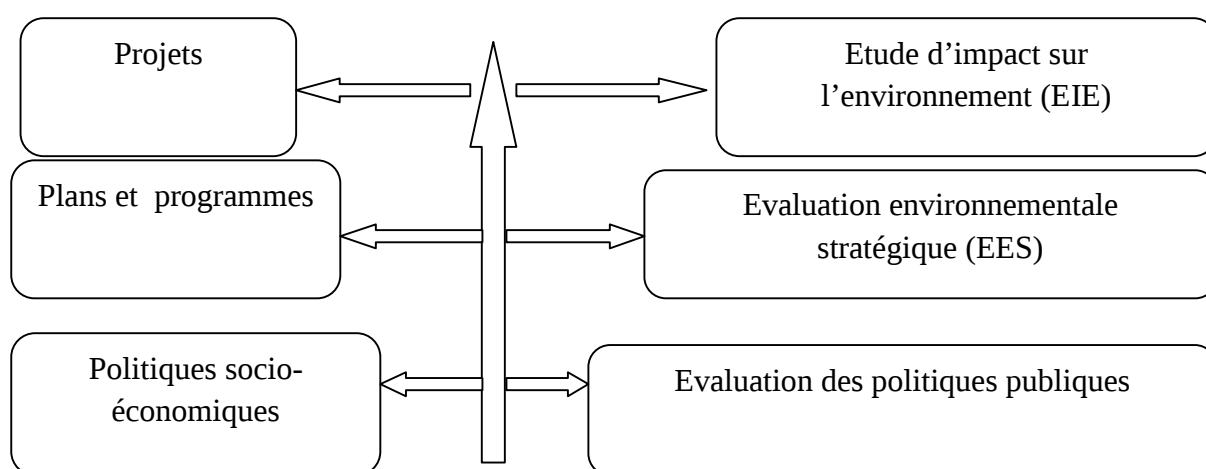
Fournir une base solide pour la gestion des conséquences sur l'environnement des actions d'aménagement,

Permettre aux citoyens de s'exprimer sur les modifications prévisibles de leur cadre de vie,

Favoriser l'intégration des objectifs fondamentaux que sont la protection de l'environnement et le développement durable.

L'évaluation environnementale dispose de nombreux outils. Parmi ceux-ci, l'étude d'impact sur l'environnement⁽¹¹⁾.

Graphique n° 2: Démarches appliquées à différents niveaux d'évaluation⁽¹²⁾



Source: l'auteur, d'après: L. Verhoeven, Journée de formation Commissaires enquêteurs, 12 mai 2016; site: <http://cceb.cnce.fr/>

Quant à l'EES:

- Elle se distingue en cela des approches d'évaluation environnementale plus traditionnelles, comme l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE), qui ont fait leurs preuves pour mettre en évidence les risques et les avantages des projets pour l'environnement, mais qui ne sont guère applicables au niveau des politiques, programmes et plans de développement.
- Avec l'EES, les programmes liés à une activité ou à des développements localisés peuvent, plus particulièrement, permettre de faciliter ou d'encadrer en amont la réalisation de projets.
- Le niveau de précision d'analyse de l'EES sera moindre que celui de l'étude d'impact du projet ou de l'activité, et il permet d'anticiper les pressions environnementales plus globalement.

Aussi, l'EES ne remplace pas l'EIE et les autres techniques et outils d'évaluation, elle les complète.

- Elle fournit des données environnementales à l'appui de prises de décision mieux éclairées.
- Elle aide à identifier les nouvelles possibilités de développement en favorisant une évaluation systématique et rigoureuse d'un large éventail d'options.
- Elle contribue à garantir une gestion prudente des ressources naturelles et de l'environnement, fondement d'une croissance économique durable, elle-même indispensable à la stabilité politique.

- Elle peut aussi renforcer la participation des parties prenantes aux processus décisionnels, concourant ainsi à améliorer la gouvernance, et peut faciliter la coopération transfrontalière autour de ressources naturelles communes, contribuant ainsi à la prévention des conflits⁽¹³⁾.

Comparaison entre EES et EIE

Evaluation environnementale stratégique (EES)	Etude d'impact sur l'environnement (EIE)
• S'applique aux politiques, plans et programmes dans une perspective stratégique large et à long terme. • Intervient, en principe, à un stade précoce de la planification stratégique. • Couvre un large éventail de scénarios de rechange. • Conduite de façon indépendante vis-à-vis de tout promoteur de projet. • Axée sur la décision concernant les implications des politiques, plans et programmes pour les décisions futures à un niveau inférieur. • Processus itératif à plusieurs étapes avec boucles de rétroaction. • N'est pas nécessairement étayée formellement par des documents. • Met l'accent sur la réalisation d'objectifs environnementaux et socio-économiques équilibrés dans les politiques, plans et programmes. • Donne lieu à l'identification des résultats de développement au niveau macroéconomique. • De par sa nature, prend en considération les impacts cumulés.	• S'applique à des projets spécifiques et à relativement court terme (cycle de vie) et à leurs spécifications. • Intervient à un stade précoce de la planification du projet après que les paramètres de celui-ci ont été établis. • Couvre un éventail limité de solutions alternatives généralement préparée et/ou financée par les promoteurs du projet. • Axée sur l'autorisation du projet, et n'exerçant que rarement une rétroaction sur les politiques, plans ou programmes. • Processus linéaire bien défini comportant un commencement et une fin clairement établis (s'étendant par exemple de la réalisation de l'étude de faisabilité à l'approbation du projet). • Donne obligatoirement lieu à la rédaction d'un document EIE dont la présentation et le contenu sont prescrits à l'avance. • Ce document sert d'outil de référence. Met l'accent sur l'atténuation des effets environnementaux et sociaux d'un projet déterminé, mais avec identification de quelques options envisageables au niveau du projet, de dispositifs compensatoires, etc. • Implique un examen restreint des impacts cumulés, se limitant souvent aux différentes phases du projet considéré.

Source: OCDE 2006, L'évaluation environnementale stratégique, page 36

II- EES et performance économique:

La performance économique et la durabilité via l'évaluation environnementale stratégique se traite par la théorie économique, qui nous offre les différentes méthodes d'évaluation environnementale, notamment:

2-1 Analyse coûts-avantages:

L'analyse coût/avantages est une méthode pour identifier et exprimer, en valeur monétaire, tous les effets engendrés par des politiques ou projets gouvernementaux⁽¹⁴⁾.

Le principe de cette méthode est de comparer les coûts et avantages d'un projet, exprimés en termes monétaires. Les impacts, quoique de nature différente, sont donc ramenés à une valeur monétaire (méthode uni-critère agrégée) et sont chiffrés en termes de coût ou d'avantage.

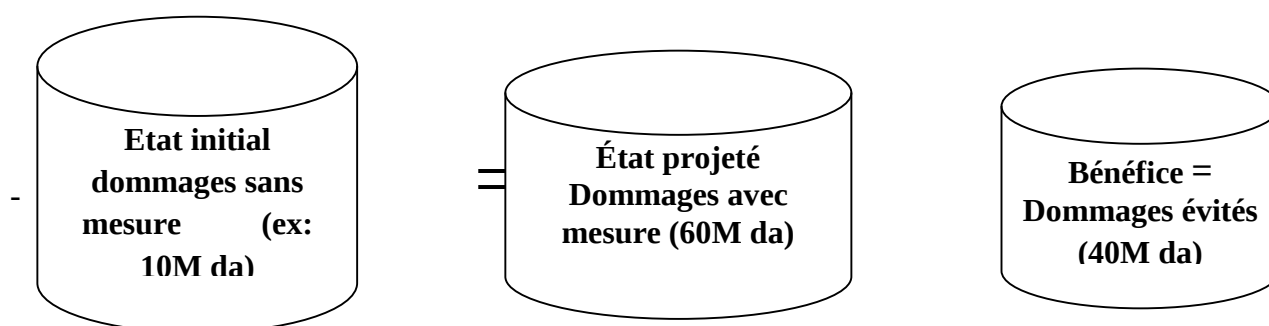
Cette analyse se heurte à d'importantes difficultés, notamment pour monétariser les impacts sur l'environnement. Elle implique aussi des choix d'actualisation délicats, en particulier pour les effets à long terme sur l'environnement. Cette méthode est donc peu utilisée dans le domaine de l'environnement, contrairement à d'autres secteurs où les avantages escomptés sont monétarisables.

Cependant, la nécessité d'éclairer les décisions, d'asseoir les argumentaires, de mieux connaître la réalité des impacts environnementaux, de hiérarchiser l'action en matière de gestion des différents risques liés à la dégradation du bien-être humain et la biodiversité de l'écosystème, dans un contexte de resserrement budgétaire généralisé, met en lumière la nécessité de recourir davantage aux approches économiques et en particulier aux analyses coût/bénéfice (ACB).

L'explication de cette méthode d'évaluation s'articule autour de la comparaison entre deux situations (avec et sans analyse coût/avantage) notamment:

- Le bénéfice d'une mesure correspond aux dommages que celle-ci, par sa mise en œuvre, est susceptible d'éviter.
- L'évaluation de ce bénéfice nécessite donc de considérer deux situations: un état initial (sans mesure) et un état projeté (avec la mesure mise en œuvre).
- Au final, le bénéfice de la mesure est la différence entre les dommages potentiels subis par le territoire dans l'état projeté et ceux subis dans l'état initial⁽¹⁵⁾.

Graphique n°3: Comparaison entre deux situations avec et sans mesure (analyse coût/avantage)



Source: centre européen de prévention du risque d'inondation (CEPRI), nov2011, p9

Donc, le recours à des analyses coûts-avantages dans le domaine de l'environnement aurait en particulier l'intérêt de:

- Mieux rendre compte de la dimension économique de la dégradation de l'environnement;
- Donner plus d'objectivité au débat sur l'environnement;
- Canaliser des ressources financières limitées vers les domaines de l'environnement où leur nécessité se fait sentir avec le plus d'urgence;
- Sensibiliser les pollueurs aux coûts qu'impliquent leurs activités et permettre la mise au point d'indicateurs statistiques plus précis du bien-être⁽¹⁶⁾.

2-2 Analyse coûts-efficacité:

C'est une technique d'aide au jugement basée sur la comparaison de plusieurs interventions en termes d'effet obtenu et de coût de mise en œuvre.

L'analyse coût-efficacité (ACE) permet d'évaluer l'efficacité d'un programme en reportant les dépenses engagées aux résultats obtenus. Elle répond à des questions du type « en avons-nous pour notre argent ? » en comparant des ratios de coût par unité de résultat, par exemple: coût par emploi créé, coût par vie sauvée, ...etc.

L'ACE se concentre sur l'effet principal souhaité et sur l'argent public dépensé pour obtenir cet effet. Cette analyse convient donc pour des programmes ayant un objectif principal clairement défini, à condition de pouvoir faire une estimation quantitative de l'effet obtenu et de disposer d'une référence de comparaison.

Cette analyse peut être conduite de manière ex-post pour évaluer l'efficacité d'un programme, ou ex-ante pour comparer l'efficacité de différentes options vis-à-vis de leur coût. Elle est particulièrement utilisée dans les domaines de l'emploi et de l'énergie. L'ACE est l'outil privilégié des Britanniques pour évaluer la « *value for money* » (rapport qualité-prix) d'un programme⁽¹⁷⁾.

2-3 Analyse multicritère:

Cette méthode vise à réaliser un bilan de l'ensemble des composantes de l'environnement affecté par un projet, sans retenir une unité de mesure commune. Les impacts peuvent être évalués soit qualitativement, soit quantitativement, soit monétairement. Une notation est donnée à chaque type d'impact, exprimant l'importance de celui-ci pour la variante envisagée.

L'analyse multicritère est, par contre, agrégée lorsqu'une pondération sur l'importance accordée à chaque critère permet ensuite de saisir l'ensemble par un seul indicateur regroupant les critères et impacts pris en compte. Elle consiste à définir des critères qui guideront la décision parmi des critères environnementaux, techniques et économiques.

Les critères d'impact environnemental ne devront être ni corrélés ni redondants⁽¹⁸⁾. À titre d'exemple: l'approche multicritère de résolution de problème utilisée en EES du secteur de l'énergie a permis de prendre en compte, de façon appropriée, l'ensemble des dimensions pertinentes pour aider à la prise de décision.

Cette approche dynamique a pour objectif de composer avec la complexité de la gestion énergétique et d'améliorer le processus de décision par l'instauration d'une communication interactive de négociation des enjeux entre les parties prenantes, l'obtention et la gestion de l'information environnementale et son intégration dans le processus décisionnel⁽¹⁹⁾.

Conclusion:

Pour envisager l'efficacité des ressources naturelles, nous devons utiliser les ressources limitées de la Terre de manière plus durable. Notre société dépend des métaux, des minéraux, des carburants, de l'eau, du bois, de la fertilité du sol et de la pureté de l'air, qui constituent autant d'éléments vitaux pour le fonctionnement de notre économie. Or, nous consommons ces ressources limitées plus rapidement qu'elles ne se régénèrent, ce qui entraînera des pénuries considérables si nous ne changeons pas d'approche.

L'évaluation des impacts sur l'environnement (EIE) a connu un essor important à travers le monde au cours des 30 dernières années. Le développement de la pratique a permis de constater les limites de cet instrument pour aborder, entre autres, la justification des projets et le choix des variantes.

Dans cette optique, et compte tenu du fait que de nombreux projets s'inscrivent directement dans un cadre plus large de planification, les experts ont suggéré d'intégrer la dimension environnement à l'évaluation des PPP (Politiques, Plans et Programmes). Ce qui fait naître l'importance de EES, dont les thématiques à étudier dans son état initial; le milieu physique (Sol, eaux souterraines et superficielles, climat et émissions de gaz à effet de serre); le milieu naturel (Diversité biologique et continuités écologiques), et enfin le milieu humain (Santé publique, activités humaines, aménagement, urbanisme, air, bruit, déchets, matériaux, paysages, patrimoine culturel, architectural et archéologique et prévention des risques et sécurité).

À partir de cela, l'EES sert à examiner la justification, la nécessité, la faisabilité et les alternatives d'une politique publique, d'un plan ou d'un programme et à vérifier leur compatibilité environnementale pour orienter le choix vers des variantes plus favorables à l'environnement et de prendre en compte les problèmes environnementaux à la source au lieu de se limiter à traiter leurs symptômes et leurs impacts, comme dans le cas des études

d'impact sur l'environnement, ainsi de mettre en évidence les éventuels effets cumulatifs au niveau de chaque région du pays.

Références et bibliographie:

- 1- Le processus de performance environnementale est axé, au niveau interne, sur l'amélioration de la qualité des produits pour des résultats de conformité réglementaire et impacts financiers. Au niveau externe, ce processus est axé sur les relations avec les parties prenantes pour des résultats de perfectionner l'image de l'entreprise. Source: Angèle DOHOU-RENAUD; les outils d'évaluation de la performance environnementale: audits et indicateurs, laboratoire CEREGE, Institut d'Administration des Entreprises 20, rue Guillaume VII Le Troubadour. pp1-3
- 2- Karim SAMOURA; les évaluations environnementales comme outil de mise en œuvre du développement durable, GEIGER/Dep.de géographie/UQAM-SIFEE, Sanuel YONKEU, phd, ISIG- international, Douala 2011 p 7, site:<http://www.siffee.org>
- 3- Michel CROWLEY et Nathalie RISSE; l'évaluation environnementale stratégique: un outil pour aider les administrations publiques à mettre en œuvre le développement durable, 2011, Télescope, vol. 17, n° 2, site:<http://grandsorganismes.gouv.qc.ca/fileadmin>
- 4 - Karim SAMOURA; Op. cit., p 13.
- 5 - Politique adoptée: ligne de conduite générale ou proposition d'orientation d'ensemble qu'une organisation privée ou publique qui guide les prises de décisions. Plan: stratégie ou projet élaboré, projeté dans l'avenir, souvent assorti de priorités, d'options et de mesures; le plan sert à étayer la politique et la mettre en œuvre. Programme: calendrier structuré et cohérent d'engagements et d'instruments proposant des activités, le programme sert à étayer la politique et à la mettre en œuvre. Source: Jean Philippe WAAUB; l'évaluation environnementale stratégique comme outil d'évaluation en planification énergétique, département de géographie, UQAM, école d'été SIFEE-IEPF, QUEBEC, 02/09/2008, site:<http://www.siffee.org>.
- 6- Le Point Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes; Chapitre 9: L'évaluation environnementale stratégique, mars 2008, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, site: <http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/doc>.
- 7 - Les humains ont causé 6.6 trillions de dollars de dommage environnemental en 2008. Cependant, il est difficile de gérer des problèmes que l'on ne peut pas mesurer. Comment pouvez-vous donc mesurer et apprécier les impacts environnementaux de votre entreprise ? Source: REDD; mesure et appréciation des impacts sur l'environnement; guide à l'intention des décideurs, site: fr.nbs.net
- 8- Patrick Michel, BCEOM, l'étude d'impact sur l'environnement, 2001, Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. République française, site:<http://www.environnement.gouv.fr>.
- 9- WALLONIE, service publique de Wallonie, Indicateurs de développement durable, approche méthodologique et proposition d'indicateurs dans le cadre de la 1^{ère} stratégie wallonne de développement durable, juin 2014, site: <http://www.wallonie.be>, p 4.
- 10 - Charlotte LE BRIS et Isabelle BRIVADIER, préconisations relatives à l'évaluation environnementale stratégique: note méthodologique, CAREMA, commissariat de développement durable, mai 2015, site:www.developpement-durable.gouv.fr, page 10.
- 11- Op. cit., Patrick Michel, BCEOM, p 7.
- 12- L. VERHOEVEN; Service connaissance, prospective et évaluation, Évaluation environnementale, étude d'impact, 12 mai 2016, Journée de formation Commissaires enquêteurs, site:<http://cceb.cnce.fr/>
- 13- OCDE 2006, L'évaluation environnementale stratégique, guide de bonnes pratiques dans le domaine de la coopération pour le développement, Lignes directrices et ouvrages de référence du CAD, page 19.

- 14-** Jean-Thomas BERNARD; Principes d'analyse avantages/coûts, Département de science économique, Université d'Ottawa, Présentation à l'ASDEQ, Québec, 22 mai 2013, p3, site:<http://www.economistesquebecois.com>
- 15-** Centre européen de prévention du risque d'inondation, Les guides du (CEPRI), L'ACB (analyse coût/bénéfice):une aide à la décision au service de la gestion des inondations, Guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et de leurs partenaires, novembre 2011, pp 4-9, site:<https://www.actu-environnement.com>.
- 16-** Jon NICOLAISEN, Andrew DEAN et Peter HOELLER, Économie et environnement: problèmes et orientations possibles, Revue économique de l'OCDE, no 16, printemps 1994, p19, site:<https://www.oecd.org>.
- 17-** Une stratégie est efficace lorsqu'elle permet d'atteindre des résultats correspondant aux objectifs fixés a priori. Une stratégie est efficiente lorsqu'elle permet d'atteindre l'objectif aux moindres coûts ou, pour un coût donné, d'obtenir le maximum d'efficacité. Source:Fiche d'économie de la santé N°2 – Solène HOUDARD – Cellule Innovation, L'analyse coût-efficacité, CHU de Nantes. Et Eureval; l'analyse coût-efficacité, site:https://eureval.files.wordpress.com/2014/12/ft_ace.pdf
- 18-** Patrick Michel, BCEOM, Op. cit., pp 127,128.
- 19-** Dan Lausana KOUROUMA, Jean Philipe WAAUB. L'utilisation de l'aide multicritère en évaluation environnementale stratégique du secteur de l'énergie:comparaison d'options énergétique dans l'étude de cas de la guinée maritime, p 13, site:<http://www.siffee.org>.